Plouzévédé infos
mairie.plouzevede@wanadoo.fr
Mars 2021
N°225

LE MOT DU MAIRE

Les vacances de février sont là et même si elles ne ressembleront certainement pas aux vacances habituelles de cette période de l'année, elles seront certainement appréciées notamment après ces deux mois au cours desquels nous avons dû supporter, outre la pandémie, les assauts des éléments climatiques. En effet, il a fallu nous organiser pour faire face aux difficultés que furent les chutes de neige et le verglas inhabituels dans notre région. J'en profite pour remercier tant les services techniques, qui ont fait de leur mieux avec nos moyens pour dégager les voies de circulation, que les usagers pour leur patience et compréhension.

La vie municipale suit son cours, nous avons voté le budget, vous en trouverez des éléments dans ce bulletin. Cela nous permet de lancer les études pour les différents projets que nous vous avons annoncés (nouveau lotissement « le Vallon », extension de la bibliothèque et du pôle médical entre autres). En outre, nous allons bientôt aménager des cheminements piétons et cyclistes entre les différents quartiers du bourg. Les travaux vont commencer dans les semaines à venir.

Concernant la vaccination anti-Covid, et bien que n'ayant pas la possibilité d'intercéder pour les rendez-vous, nous restons attentifs à son déroulement. Nous vous rappelons que la « maison des services » de la CCPL est à votre disposition pour l'aide à la prise de rendez-vous (02.98.68.67.60 - France services MSAP, 36 rue Georges Clémenceau - 29400 Landivisiau). Toutefois, pour ceux qui seraient isolés et dépourvus de moyens de communication, la mairie se tient prête à les aider dans leur démarche. Je termine en souhaitant de bonnes vacances à nos enfants.

Le Conseil Municipal

SÉANCE DU MARDI 2 FEVRIER 2021

Absents excusés : Y. LE LEZ, J. GUILLERM (procuration à D. QUIVIGER).

Décisions prises par le maire

M. Le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance concernant des agents non titulaires liés notamment à la nécessité de désinfecter et de séparer les restaurations scolaires pour lutter contre la Covid-19.

Eclairage public : rénovation d'un candélabre avenue Louis Le Lez

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention du SDEF pour les travaux de rénovation d'un candélabre, situé avenue Louis Le Lez. Le coût sera de 2.944,27 € H.T.

Eclairage public : déplacement de deux points lumineux place du champ de foire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention du SDEF pour les travaux de déplacement de deux points lumineux Place du Champ de Foire moyennant 5.897,40 € hors taxes. Ces travaux seront réalisés en 2022.

Alimentation en eau potable : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – exercice 2019

A l'unanimité, il approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2019.

Le service est exploité en affermage par la Société Suez. 4 communes sont concernées : Plouzévédé, Saint Vougay, Trézilidé et Tréflaouénan.

La population concernée par le service est de 3.624 habitants en 2019. Le nombre d'abonnés est de 1.759 en 2019 (+ 1,00 % par rapport à 2018). (880 abonnés à PLOUZEVEDE).

Le rendement du réseau de 80,20% et le taux de renouvellement est de **0,80%.** Le prix au m3 est de **2,42 €** au 1er Janvier 2020.

Lancement d'un nouveau lotissement communal

Le Conseil Municipal, unanimement, donne son accord pour lancer un projet de nouveau lotissement près de Leurvéan. Ce nouveau lotissement sera dénommé « Le Vallon ».

Echos de la Mairie

TRAVAUX A LA CHAPELLE NOTRE DAME DE BERVEN

La voûte de la nef a fait partie de la première tranche des travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame de Berven. Lors du démontage de cette voûte, il est apparu qu'elle avait été plaquée sur des restes de la voûte précédente. La nouvelle voûte a été réalisée en lambris de chêne en utilisant les cerces qui restaient de la voûte plus ancienne et il a été ajouté des culots sculptés s'inspirant des motifs de ceux qui étaient déjà présents.

SÉANCE DU LUNDI 15 FEVRIER 2021

Absents excusés : D. QUIVIGER (procuration à B. CARRER), Y. LE LEZ (procuration à S. GAY), M. LEBRETON (procuration à C. LE GALLOU).

Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour 2021

A l'unanimité, les subventions sont votées comme suit :

Contrat d'association Ecole Sainte Thérèse	93.220,00 €.
Ecole Publique Arbre de Noël	440,00 €.
Familles Rurales (solde subvention 2021)	17.775,00 €.
Familles Rurales (acompte subvention 2022)	17.490,00 €.
Comité d'animation	6.000,00 €.
« Au plaisir de lire – Plijadur E Lenn »	3.500,00 €.
A.S.B.P.	3.300,00 €.
Judo Club	700,00 €.
Club de gym	300,00 €.
Les Coquelicots	250,00 €.
JMC Jupiller Mölkky Club	200,00 €.
Zen Do Taekwondo	200,00 €.
Lan Vol Badminton	200,00 €.
Club loisirs du Ham	500,00 €.
Les minis poussent	400,00 €.
Le Bon Cap Association Commerçants	400,00 €.
Objectif Breizh	400,00 €.
Société de chasse	100,00 €.
Anciens combattants	150,00 €.
Cric Crac	200,00 €.
Societé Hippique (*si concours organisé en 2021*)	100,00 €.
Ecole Notre Dame des Victoires, Landivisiau	790,00 €.
Ecole Notre Dame de la Charité, Saint Pol de Léon	725,00 €.
CCAS de PLOUZEVEDE	50,00 €.

Travaux de rénovation thermique pour la mairie, l'école publique et la salle omnisports dans le cadre d'une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique à la mairie, à l'école publique et à la salle omnisports. Une demande de D.S.I.L. est déposée pour obtenir une aide financière.

Renouvellement de contrat pour agent technique

Le contrat d'un agent du service technique sera prolongé jusqu'à la fin de l'année.

Comptes de Gestion 2020

Les Comptes de Gestion 2020 édités par le Trésor Public, en tous points identiques aux Comptes Administratifs, sont, à l'unanimité, approuvés par les conseillers municipaux.

Comptes administratifs 2020

COMMUNE

Fonctionnement :
- Dépenses : 1.057.858,61 €.
- Recettes : 1.399.753,24 €.

Il est constaté un excédent de **341.894,63 €.**

Investissement :
- Dépenses : 1.154.537,37 €.
- Recettes : 859.452,73 €.
- Excédent reporté : 327.205,66 €.

Il est constaté un excédent cumulé de **32.121,02 €.**

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fonctionnement :
- Dépenses : 79.672,73 €.
- Recettes : 105.100,37 €

Il est constaté un excédent de **25.427,64 €.**

Investissement :
- Dépenses : 80.252,29 €.
- Recettes : 84.568,85 €.
- Excédent reporté : 154.432,01 €.

Il est constaté un excédent cumulé de **158.748,57 €.**

POLE MEDICAL

Fonctionnement :
- Dépenses : 45.385,02 €.
- Recettes : 85.761,51 €

Il est constaté un excédent de **40.376,49 €.**

Investissement :
- Dépenses : 38.236,92 €.
- Recettes : 43.443,51 €.
- Déficit reporté : 19.057,64 €.

Il est constaté un déficit cumulé de **13.851,05 €.**

LOTISSEMENT LE BOIS DU ROZ

Fonctionnement :
- Dépenses : 79.323,50 €.
- Recettes : 222.089,89 €.
- Excédent reporté : 56.895,00 €.

Il est constaté un excédent de **199.661,39 €.**

Investissement :
- Dépenses : 133.902,34 €.
- Recettes : 77.922,50 €.
- Déficit reporté : 77.922,50 €.

Il est constaté un déficit cumulé de **133.902,34 €.**

A l'unanimité, ces quatre comptes administratifs sont approuvés.

Affectation des résultats de d'exploitation 2020 :

A l'unanimité, les résultats de fonctionnement sont affectés comme suit :

- pour le budget Assainissement (25.427,64 €) en section d'investissement 2021 ;

- pour le budget Pôle Médical (40.376,49 €) en section d'investissement 2021 ;

- pour le budget Lotissement Le Bois du Roz (199.661,39 €) en section de fonctionnement 2021 ;

- pour le budget principal Commune (341.894,63 €) en section d'Investissement 2021.

Budgets primitifs 2021

COMMUNE

La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1.444.876,00 €.

Les principales dépenses sont :
- Les charges à caractère général pour 305.450,00 €.
- Les charges de personnel pour 571.120,00 €.
- Autres charges de gestion courante pour 261.161,00 €.
- Des opérations d'ordre (amortissements) pour 8.880,41 €.
- Le remboursement des intérêts de la dette pour 18.864,00 €.
- Et le virement à la section d'Investissement pour 267.500,59 €.

Au titre des recettes, se trouvent en priorité les Impôts et Taxes pour 858.700,00 € et les dotations pour 393.200,00 €.

En section d'Investissement ont été proposées des dépenses et des recettes pour 1.190.592,79 €. La prévision des dépenses est la suivante :

Le Conseil Municipal *(Suite)*

Le programme voirie pour un montant de 554.179,00 €

Acquisition foncière (*dont 187.500,00 € de report*)	199.500,00 €.
Création cheminement doux	10.000,00 €.
Création parcours de santé	20.000,00 €.
Enfouissement de réseaux et rénovation éclairage	35.633,00 €.
Matériel et panneaux	5.500,00 €.
Rambarde pour le terrain de foot	11.400,00 €.
Décorations de noël	4.000,00 €.
Tracteur et broyeur d'accotement	75.000,00 €.
Travaux de voirie et maîtrise d'œuvre	107.146,00 €.
Aménagement Rue de Berven	84.000,00 €.
Divers	2.000,00 €.

Le programme bâtiments communaux pour un montant de 540.184,79 €

Logiciels Ségilog	4.150,00 €.
Soldes pour l'Espace psychomotricité et sportif	26.000,00 €.
Restauration d'urgence du mobilier de la Chapelle	4.400,00 €.
Restauration de la Chapelle de Berven	383.588,00 €.
Travaux isolation, chaudière, mobilier Mairie	25.887,00 €.
Travaux Ecole Publique	30.300,00 €.
Travaux électrique, matériel et autolaveuse Mil Ham	16.350,00 €.
Matériel Pôle Enfance	300,00 €.
Travaux bâtiments	20.000,00 €.
Frais d'études	15.000,00 €.
Divers	1.269,79 €.
Opération d'ordre	*12 940,00 €.*

Le remboursement du capital des emprunts : 78.199,00 €.

La participation au centre de secours SIVU de Plouescat 7.200,00 €.

Le transfert de compétence de la ZA de Mescanton à la CCPL 830,00 €.

Des dépenses imprévues : 10.000,00 €.

Les recettes proviennent principalement des excédents d'investissement reporté (32.121,02 €) et de fonctionnement (341.894,63 €), du FCTVA (168.000,00 €), et du virement de la section de fonctionnement (267.500,59 €). A ces montants se rajoutent un certain nombre de subventions pour la chapelle de Berven, le pôle enfance, l'espace de psychomotricité et sportif, l'aménagement de la rue de Berven et la rambarde du terrain de foot.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 105.035,00 € et la section d'Investissement à 315.805,85 €.

POLE MEDICAL

Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 82.000,00 € et la section d'investissement à 374.101,49 €. Un agrandissement du Pôle Médical est inscrit au budget.

LOTISSEMENT LE BOIS DU ROZ

Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 394.043,39 € et la section d'investissement à 246.932,34 €. Les travaux de voirie définitive et la pose de l'éclairage public sont prévus cette année.

LOTISSEMENT LE VALLON

Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 226.200,00 € et la section d'investissement à 226.200,00 €. Les travaux de viabilisation sont prévus en 2021.

Ces cinq budgets sont adoptés à l'unanimité.

Echos de la Mairie

FRELON ASIATIQUE : piégeage dès le printemps

Depuis 2012, le frelon asiatique fait l'objet de deux arrêtés ministériels et est classé dans la liste **des dangers sanitaires de 2ème catégorie** pour l'abeille domestique mais aussi est considéré comme une **espèce exotique envahissante.**

La présence du frelon asiatique engendre un réel danger : pour l'homme (multiples piqûres), pour l'apiculture (régime alimentaire composé d'abeilles) et pour la biodiversité car il consomme également de nombreux autres pollinisateurs.

S'il n'est plus possible d'éradiquer définitivement la présence du frelon asiatique, nous pouvons tout de même en limiter la prolifération et donc l'impact sur notre nature. Le seul moyen est de **mettre en place un piégeage de printemps.** L'intérêt est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid.

Pour ce faire, construisez un piège à l'aide d'une bouteille plastique et du mélange ci-après. Placez-le en hauteur dans un arbre et laissez le jusqu'à ce qu'il soit plein.

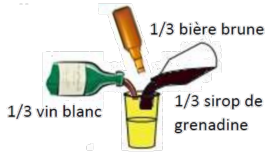

Nos écoles

CONCOURS DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE A L'ECOLE HENRI MATISSE

Après avoir travaillé la lecture à haute voix depuis le début de l'année, les CM2 volontaires ont participé au concours "Les Petits champions de la lecture". Ce concours vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Organisé par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et celui de la Culture, il consiste pour les enfants de CM2 à lire à voix haute un texte de leur choix, pendant 3 minutes. Cette année, 2 148 classes se sont inscrites !

Le jeu est organisé en quatre étapes : un 1er tour en classe pour désigner le gagnant de la classe, celui-ci est alors convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une finale nationale au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

Vendredi 5 février, les dix CM2 volontaires ont brillamment participé au 1er tour du concours. Ils ont surmonté leur stress pour nous proposer des textes et des lectures d'une grande qualité ! La technique, la posture et le choix du texte ont été scrutés attentivement par les différents membres du jury. Celui-ci était composé d'Alice Castel et Anne Yven, représentant la bibliothèque de Plouzévédé, des élèves de la classe de CM1-CM2, de CE1-CE2 et de CP-CE1, réunis en visio, ainsi que des maîtresses.

Une très belle expérience qui a suscité des envies de concours de lecture à tous les élèves de l'école. A l'unanimité, Maïa Bellec (au premier plan sur la photo) a été élue par le jury !

Félicitations à elle et encore un grand bravo à tous les participants pour leur travail remarquable. Maïa va maintenant participer à l'étape départementale dans les prochaines semaines. Elle sait pouvoir compter sur le soutien de tous les élèves de l'école ! Elle représentera peut-être l'école lors de la grande finale à Paris !

Nos commerçants et artisans

BOULANGERIE BERGOT

La boulangerie Bergot sera fermée pour congés du lundi 1er mars au lundi 15 mars inclus.

Merci de votre compréhension !

Infos extérieures

PORTES OUVERTES

◊ **ISFFEL à Saint Pol de Léon :** les Vendredi 12 mars en webinaires et Samedi 13 mars en présentiel sur rendez-vous.

◊ **Collège Saint Joseph à Plouescat** : visite des locaux à partir du 13 mai sur rendez-vous et visite virtuelle sur le site du collège http://stjo-plouescat.org/.

Familles de Vacances du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français permet à des enfants entre 6 et 12 ans de partir en vacances grâce à des familles de vacances, au mois de juillet et d'août sur une période de 15 jours.

Les enfants accueillis dans les familles finistériennes sont des enfants de la Marne, de Paris, du Finistère, du Maine et Loire dont les parents sont bénéficiaires du Secours Populaire.

En Mars de chaque année, nous fixons les dates d'accueil de juillet et août. Cette année les périodes sont du 16 au 30 juillet 2021 et du 30 juillet au 16 août 2021.

La procédure comprend la visite des familles effectuée par deux bénévoles du comité le plus proche de votre domicile durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil et de la constitution d'un dossier administratif.

Chaque année, nous organisons une réunion d'information pour répondre à toutes les questions. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous espérons mener à bien cette action, tout en préservant la santé de tous.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations et de votre intérêt.

☎ ***02.98.44.48.90*** ou vacances@spf29.org

Etat-Civil

***Naissances* : bienvenue à ces petites plouzévédéennes.**

- Sibyle MELLOUET.
- Zélie, Mégalane YVEN.

Paroisse Saint Tiviziau - Bro Landi

Horaires des messes

Mois de mars 2021

Samedi à 18h00	Dimanche à 10h30
Le 6 : Guiclan	**Le 7 :** Plouzévédé(1)
Le 13 : Plounéventer	**Le 14 :** Plouzévédé(2)
Le 20 : Guiclan	**Le 21 :** Plouzévédé(3)
Le 27 : Plounéventer	**Le 28 :** Plouvorn(4)

(1) 3ème dimanche de Carême *(2) 4ème dimanche de Carême*
(3) 5ème dimanche de Carême *(4) Messe des Rameaux*

Mémento

Mairie de Plouzévédé

02 98 69 98 18 / www.plouzevede.fr
Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Samedi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h
mairie.plouzevede@wanadoo.fr
https://www.facebook.com/mairiedeplouzevede29440

- **Agence postale** 02 98 29 57 53
  Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- **Bibliothèque**.....02 98 29 50 46
  Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h / 14h-15h
- **Déchetterie**.....(du 01/10 au 31/03)
  Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h00.
  Mardi, mercredi : 13h30-18h00.
  Jeudi : fermé.
- **Petit marché**
  Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- **Permanences à la CCPL**
  OPAH (amélioration de l'Habitat) à la MSAP : Du lundi au jeudi de 9h à 12h.
  RPAM (Relais parents et assistantes maternelles) : sur rendez-vous.
  Temps d'éveil : tous les mardis à Plouvorn
  ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : sur rendez-vous à Brest.
  HEOL (conseil sur les économies d'énergie) : sur rendez-vous.
- **Gendarmerie**.....02 98 69 98 06
  Lundi de 8h à 12h
  Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h à 18h
- **Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent**
  http://animationsloisirs29440.jimdo.com
- **Centre de loisirs**.....06 68 50 75 85
- **Ecole publique Henri Matisse**.....02 98 69 94 60
- **Ecole privée Sainte Thérèse**.....02 98 69 98 64
- **Médecin de garde**
  Faire le 15 (en cas d'urgence).
- **Cabinet d'Ergothérapie**
  .....06 62 71 89 75
- **Cabinet infirmier**.....06 60 89 95 79
- **Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe**.....02 98 69 98 03
- **Cabinet Orthophoniste**
  ....06 50 73 10 98 ou 06 68 60 65 80
- **Cabinet pédicure-podologue**
  .....02 98 69 92 13
- **Cabinet psychologie– hypnothérapie et relaxation**.....02 98 67 45 57
- **Pharmacie de garde du secteur**
  Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.
  Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- **ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile)**.....02 98 69 49 60
- **Centre vétérinaire** ...02 98 69 90 18
- **Taxi – Daniel Floch**..02 98 69 91 00

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.
***Dépôt des articles* : Samedi 20 mars ; *Distribution* : Samedi 27 mars ; *Responsable de la communication* : Jean-Philippe DUFFORT, Maire.**